

Projet pédagogique

8 au 12 avril 2019 : séjour à Plou (18)



Association Quartier Nord
9 rue des Poilus 68000 Colmar
Tél. : 03/89/29/05/14
Portable : 06/81/70/15/32

agncolmar@gmail.com

<http://associationquartiernord.jimdo.com/>

Siret : 377 532 585 000 25 – APE 9499 Z

Descriptif du centre

Situé en Région Centre, au cœur du Berry, dans le triangle Bourges, Vierzon, Issoudun, vous trouverez le gîte d'étape et de séjour de Plou. A 20mm de la rocade de Bourges, sur le GR41 et à proximité du chemin de Saint Jacques de Compostelle, à 1h du Zoo de Beauval, des coteaux de Sancerre et à 1h30 des Châteaux de la Loire,. Aménagé dans 2 bâtiments : un ancien presbytère + une annexe entièrement restaurée avec cour et terrain clos,.

gîte bâtiment Presbytère 13 personnes

- ▶ Cuisine équipée - vaisselle fournie - Lave linge - Télévision
- ▶ Terrasses et salons de jardin avec barbecue gaz et charbon de bois
- ▶ Jardin et parking clos
- ▶ Accessibilité aux personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée
- ▶ Wifi gratuit , salle au rez de chaussée

Public :

Le public accueilli est composé de 9 enfants âgés de 7 à 11 ans. Ces derniers sont réguliers de la structure.

Horaires :

Nous partirons à 8h le lundi 8 avril de la structure (9 rue des poilus à Colmar), les autres jours le réveil sera échelonné entre 8h15 et 9h, avec un couché à 22h30. Le Jeudi 11 les horaires sont légèrement décalés dû à une sortie au zoo de Beauval. Le retour est programmé le vendredi 12 avril (voir programme et journée type).

Affichage :

Le programme, les infos utiles, charte sont affichés sur un espace d'affichage pour les enfants.

Les plannings et la réglementation se trouvent près de l'espace dédié au bureau de la directrice.

Orientation éducative du Centre

Le projet éducatif de la structure est le fruit d'un travail collectif. Il est centré sur les familles, l'équipe et les animations.

L'Association Quartier Nord a pour but de créer, d'animer et de maintenir la vie culturelle et artistique du quartier, de favoriser la vie associative en général et de contribuer par des actions de toute nature à l'amélioration du bien être des habitants du quartier.

Elle ne poursuit aucun but lucratif et ses activités s'exercent en dehors de toutes considérations d'ordre politique, philosophique ou confessionnel

Il permet ainsi à l'équipe d'avoir des repères et aux parents de connaître les objectifs de l'accueil collectif de mineurs de l'Association.

Information

Nous orientons la colonie sur les thèmes : de l'ouverture culturelle, du patrimoine, du jeu, du sport en équipe, de l'intégration dans le groupe, des fêtes de l'année... en accord avec le projet de l'année de la structure.

Nous essayons d'offrir une diversité d'activités pour permettre à l'enfant de choisir. Nous véhiculons les valeurs suivantes le respect, la tolérance, l'honnêteté, le partage en favorisant des temps d'écoute et d'échange, de dialogue et de médiation.

Pendant le séjour nous mettrons l'accent sur le vivre ensemble, découverte des autres à travers des lieux nouveaux et des jeux.

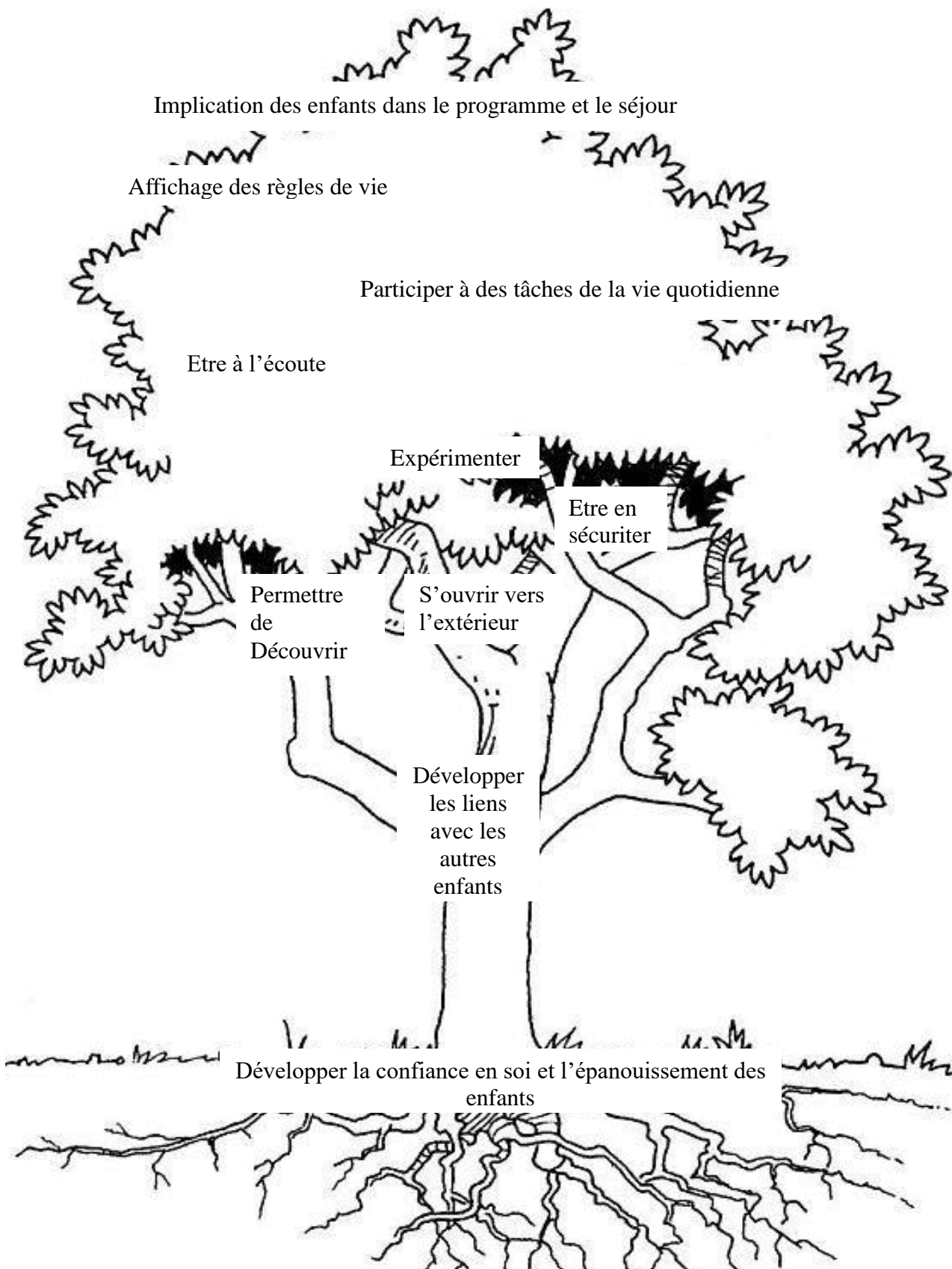
Modalités d'inscription

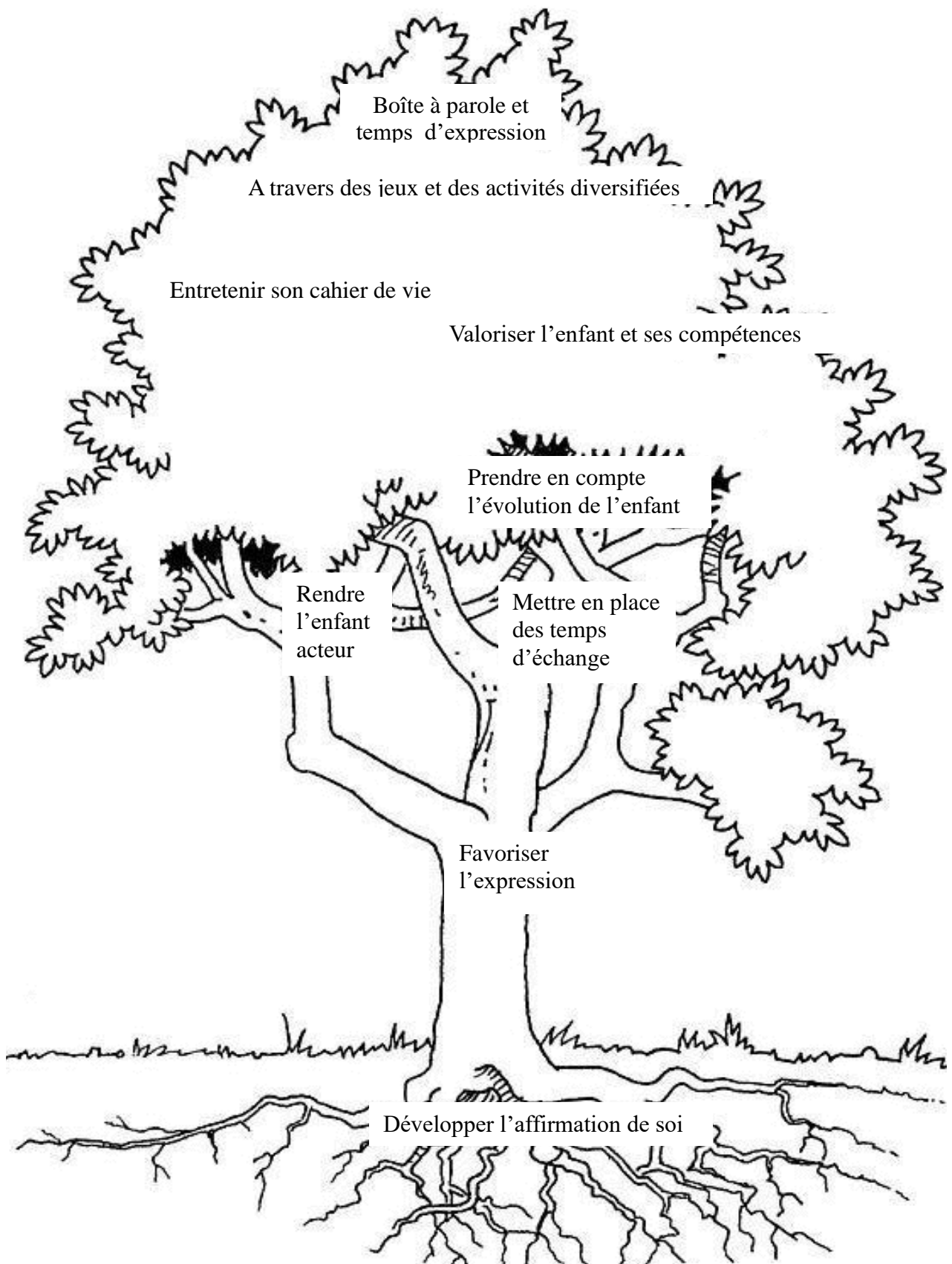
Pour l'inscription, il faut fournir : carnet de santé avec le DTP à jour, quotient familial de la CAF, Bons vacances, fiche d'inscription 2018-2019.

Le tarif dépend du quotient familial de la CAF, nous acceptons les bons CAF ainsi que toutes les aides des Comités d'Entreprise.

Tarif

tarif	<i>A : quotient familial < 650</i>	<i>B : quotient familial de 651 à 850</i>	<i>C : quotient familial > 851</i>
semaine	120	130	150
bons CAF à 6	30,00 €	40,00 €	/
bons CAF à 4	50,00 €	60,00 €	/
bons CAF à 2	70,00 €	80,00 €	/





Les activités

Les activités ne sont pas une fin en soi, elles ne sont que des supports pour atteindre les objectifs fixés et doivent être pourvues de « sens ». Le but de l'animation est « de donner vie à ».

Pour cela l'équipe doit avoir une approche ludique de l'activité de loisirs. C'est un support réceptif pour les enfants afin de leur permettre de se construire en tant qu'individu, d'apprendre à vivre ensemble en respectant les règles de vie en collectivité.

Aussi, chaque animateur, **doit réfléchir et préparer** son activité, d'une façon pédagogique et matérielle.

Il doit se poser plusieurs questions :

- Le lien avec le projet pédagogique
- Quels sont les objectifs que je me fixe (apprendre aux enfants à se servir d'un outil ! Développer une coopération entre les enfants ! Valoriser un enfant timide au sein du groupe...)
- Pourquoi cette activité ?
- Est-ce que cette activité correspond à l'âge des enfants que j'encadre ?

En coordination avec les animateurs, la responsable de l'ALSH propose un choix de thèmes qui favorisera l'imaginaire et la créativité dans les propositions d'activités, de grands jeux et de spectacles.

L'équipe d'animation proposera des activités de loisirs mettant en avant le territoire, en faisant appel aux associations et aux organismes de la commune.

Les animations seront variées afin que chaque enfant y trouve sa place et développe ses capacités :

- Activités manuelles : développer les capacités de création, d'expression, de construction manuelle...
- Activités sportives : le développement psychomoteur (maîtrise du corps et jeux de stratégie)
- Activités d'expression (théâtre, jeux, danse...) : favoriser l'expression et la confiance en soi, communiqué avec l'autre.

L'équipe profitera de l'ensemble des équipements de la commune pour diversifier ses actions.

- Les locaux
 - Les bois
 - Les commerces
- Les parcs et espaces extérieurs

Une bonne préparation d'activités ludique et le « sens » que l'on y met, permettant d'avoir une certaine souplesse et de pouvoir « improviser » pour aménager une autre activité (temps extérieur, réceptivité des enfants...)

Une capacité d'adaptation est donc essentielle.

Le Rangement

Le temps de rangement est compris dans l'activité. L'enfant remet en état la salle avec l'animateur. Il doit comprendre qu'il faut préserver son lieu de vie. Le rangement des salles se fait à tout moment de la journée. A la fin du repas, les enfants participent pour débarrasser la table. Avec l'animateur, ils regroupent leurs assiettes, leurs couverts au bout de la table. Règles non négociable.

Les déplacements

Pour les déplacements nous avons un minibus prêté par la Société Saint Vincent de Paul et une voiture personnelle tout deux assurés pour le transport.

Santé hygiène et soins

Les soins sont dispensés par l'assistant sanitaire, titulaires du PSC1 et sont notés dans un cahier d'infirmierie.

Les enfants avec allergie ou maladie sont affichés dans la salle d'infirmierie et chaque adulte en a connaissance.

Aucun médicament n'est administré sans ordonnance ou protocole du médecin, seul l'assistant sanitaire s'occupe des traitements sur place et un titulaire du psc1 aura l'enfant concerné lors des sorties.

L'animateur doit veiller à ce que l'enfant se lave les mains avant et après chaque activité. Il encadre le passage aux sanitaires et veille au respect des règles d'hygiène.

L'animateur fait en sorte que l'enfant rentre chez lui aussi propre qu'il était en arrivant (il veille à l'utilisation des blouses). Il apprend à l'enfant à respecter ses vêtements et ceux des autres, à se protéger lors des activités.

Rôle et fonction de l'assistant sanitaire :

- s'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux, de vaccination à jour ainsi que, le cas échéant, des certificats médicaux
- travaille en partenariat avec le directeur
- informer les animateurs de l'existence d'éventuelles allergies
- identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical et s'assurer de la prise des médicaments (si ordonnance donnée et délivrée par le médecin)
- s'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant
- tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux mineurs, et notamment les traitements médicamenteux
- tenir à jour les trousseaux de premiers soins

Rôle et fonction de la directrice :

- S'assurer de la mise en place du projet pédagogique
- Garant de la sécurité physique et morale des enfants
- Informer les animateurs des règles du centre, de leur charge
- S'assurer du suivi des stagiaires, de leur formation, de répondre à leur question, de faire leur évaluation.
- Gérer les partenaires et les parents
- Organiser l'accueil et le départ des enfants
- S'assurer du bon déroulement des activités
- Faire de la médiation ou des sanctions lors des conflits
- Gérer une équipe d'animation
- Mettre en place des réunions de préparation mais surtout de bilan, d'évaluation des animations
- Rester disponible pour toute question des stagiaires.

Règles non négociables

Drogues : la détention et la consommation de drogues sont interdites sous peine d'exclusion que ce soit pour les enfants ou pour l'équipe pédagogique

Tabacs : il est interdit de fumer ou de vapoter en présence des enfants. Un espace sera réservé à cet effet à l'extérieur des locaux.

Alcool : la consommation d'alcool est interdite pour les enfants. Concernant l'équipe pédagogique, une consommation modérée est tolérée mais pas en temps avec enfant. L'état d'ébriété étant incompatible aux fonctions d'animateur et de directeur, il pourra être le motif d'un renvoi.

Portable : l'utilisation du téléphone portable se fait lors des pauses ou à la fin de sa journée de travail: le portable **doit rester** dans la salle des animateurs, il ne sera pas toléré lors des activités (exception les jours de sorties ou il peut être utilisé pour communiquer entre groupe).

Respect des droits de l'homme et de l'enfant.

Refus de tout acte irrespectueux ou discriminatoire.

Evaluation

L'évaluation qualitative répondra aux questions suivantes :

Les objectifs pédagogiques ont-ils été atteints ou non ?

Les activités étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ? Ont-elles plu aux enfants ?

Les enfants ont-ils eu des conflits ?

Lecture du livre d'or des enfants de la colo.

Prise en compte de demandes formulées par les enfants lors de temps de paroles ?

Ecoutes des enfants, temps d'échange avec le public

Journée type

8h30-9h15 petit déjeuner

9h45 rassemblement

10h00 début de l'activité du matin

11h30 préparation du repas et tâche

12h30 repas

13h temps libre

14h30 activité de l'après midi

18h00 temps libre et douche

19h30-repas

20h30 veillée

22h30 coucher

SORTIE

7h30-8h15 petit déjeuner

8h15 rassemblement

8h30 départ en sortie

12h00 repas tiré du sac

18h00 retour

19h00-20h00 douche

20h00 repas

21h veillée

22h30 coucher

Liste du personnel

Directrice Walter Angèle BAFA titulaire, BAFD, PSC1, salarié 35h hebdo

Equipe de bénévole

FEIST Sandrine présidente et bénévole accompagnatrice